



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2021/523

Approbation et autorisation de signature d'une convention d'occupation temporaire à titre gratuit avec la Maison pour tous / salle des Rancy, sise 249 rue Vendôme à Lyon (3ème arrondissement) pour la mise à disposition de locaux à titre exclusif situés au sein du groupe scolaire Léon Jouhaux sis 32-36 rue Léon Jouhaux à Lyon (3ème arrondissement) - EI n° 03005

Direction du Développement Territorial

Rapporteur : M. GODINOT Sylvain

SEANCE DU 28 JANVIER 2021

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 1 FEVRIER 2021

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 21 JANVIER 2021

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

DELIBERATION AFFICHEE LE : 9 FEVRIER 2021

PRESIDENT : M. DOUCET Grégory

SECRETAIRE ELU : Mme HENOCQUE Audrey

PRESENTS : M. DOUCET, Mme HENOCQUE, M. GODINOT, Mme VIDAL, M. BOSETTI, Mme LEGER, M. VASSELIN, Mme PERRIN-GILBERT, M. CHIHI, Mme RUNEL, M. LUNGENSTRASS, Mme AUGHEY, M. MAES, Mme DE LAURENS, M. MICHAUD, Mme NUBLAT-FAURE, M. HUSSON, Mme ZDOROVITZOFF, M. CHEVALIER, Mme DELAUNAY, M. GIRAULT, Mme GOUST, Mme DUBOIS BERTRAND, Mme PRIN, M. VIVIEN, M. EKINCI, Mme TOMIC, M. MONOT, Mme DUBOT, Mme BLANC, Mme CROIZIER, M. BLACHE, M. DUVERNOIS, Mme BORBON, M. HERNANDEZ, M. BILLARD, M. BLANC, Mme DE MONTILLE, M. SOUVESTRE, Mme BOUAGGA, M. PRIETO, Mme ROCH, M. BERZANE, M. ODIARD, Mme MARAS, Mme CABOT, M. ZINCK, Mme BRAIBANT THORAVALL, M. GIRAUD, M. DRIOLI, M. GENOUVRIER, Mme ALCOVER, M. CHAPUIS, Mme BRUVIER HAMM, Mme FRERY, M. BLANCHARD, Mme GEORGEL, M. DEBRAY, Mme POPOFF, M. KEPENEKIAN, M. REVEL, Mme VERNEY-CARRON, Mme CONDEMINE, M. BROLIQUIER, M. OLIVER, M. CUCHERAT, M. LEVY, Mme BACHA-HIMEUR, M. SECHERESSE, M. COLLOMB, Mme GAILLIOUT, Mme PALOMINO, Mme FERRARI

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS :

ABSENTS NON EXCUSES :

2021/523 - APPROBATION ET AUTORISATION DE SIGNATURE D'UNE CONVENTION D'OCCUPATION TEMPORAIRE A TITRE GRATUIT AVEC LA MAISON POUR TOUS / SALLE DES RANCY, SISE 249 RUE VENDOME A LYON (3EME ARRONDISSEMENT) POUR LA MISE A DISPOSITION DE LOCAUX A TITRE EXCLUSIF SITUES AU SEIN DU GROUPE SCOLAIRE LEON JOUHAUX SIS 32-36 RUE LEON JOUHAUX A LYON (3EME ARRONDISSEMENT) - EI N° 03005 (DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 11 janvier 2021 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

La Maison pour tous (MPT)/salle des Rancy est l'une des plus importantes associations lyonnaises d'éducation populaire de Lyon. Un grand nombre d'actions sont aujourd'hui proposées autour de quatre objectifs :

- favoriser la rencontre, l'engagement et la mixité des publics ;
- permettre aux habitant.es d'être acteurs-ces d'un mieux vivre-ensemble ;
- agir en co-éducation pour favoriser l'intégration et la réussite scolaire ;
- élargir l'offre culturelle dans une logique d'accessibilité, de co-construction et d'innovation.

La MPT propose ainsi un accueil de loisirs à destination des enfants âgés de 3 à 11 ans le mercredi et pendant les vacances scolaire qui bénéficie à plus de 300 enfants et un accueil de loisirs périscolaire au sein du groupe scolaire Léon Jouhaux.

La MPT souhaite aujourd'hui inscrire cette offre de service dans un projet plus global autour de l'enfance, de l'accompagnement des familles et du soutien à la parentalité, conformément aux orientations définies par la CAF pour l'agrément « espace de vie sociale » (EVS).

C'est pourquoi l'association a sollicité la mise à disposition de nouveaux locaux créés dans le cadre de l'opération de restructuration et extension du groupe scolaire Léon Jouhaux.

Cette mise à disposition de ces locaux constitue pour la MPT une réelle opportunité d'améliorer le fonctionnement de l'offre d'accueil de loisirs actuelle pour les enfants et leurs familles, et surtout permettra à la MPT de poursuivre le projet de développement social local que porte l'association sur ce territoire.

Les locaux concernés sont situés dans le groupe scolaire Léon Jouhaux - EI 03005- dont les travaux seront livrés début 2021 représentent une superficie de 185m² environ. D'autres locaux du groupe scolaire seront utilisés ponctuellement par la MPT. Il s'agit de :

- un bureau,
- une salle des animateurs,
- trois salles d'activités,

- un local entretien,
- deux locaux de stockage des jeux.

Il est proposé la mise à disposition des locaux par la Ville de Lyon jusqu'au 31 décembre 2021, en cohérence avec l'échéance de la convention-cadre établie entre la Ville de Lyon et la MPT/salle des Rancy. La valeur locative annuelle correspondant à la mise à disposition est de 18 000 euros.

Compte tenu des objectifs d'intérêt général du projet de l'association, je vous propose d'accorder la gratuité de cette mise à disposition sur le fondement de l'article L 2125-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

Par ailleurs, pour aménager ces différents locaux, la MPT/salle des Rancy sollicite une subvention d'investissement de 30 000 euros auprès de la Ville de Lyon qui fait l'objet d'un autre projet de délibération soumis à votre approbation.

Vu l'avis du Conseil du 3^e arrondissement ;

Où l'avis de la commission Transition écologique - Mobilités ;

DELIBERE

- 1- La convention d'occupation du domaine public à titre gratuit des locaux situés 32 - 36 rue Léon Jouhaux à Lyon (3^{ème} arrondissement), jointe en annexe à la présente délibération, au profit de l'association « Maison pour tous/salle des Rancy », sise 249, rue Vendôme à Lyon (3^{ème} arrondissement) est approuvée.
- 2- M. le Maire est autorisé à signer ladite convention.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire,

Grégory DOUCET